Grand-Saconnex *informations*

GSI n° 57 - octobre 2014 - parution mensuelle

Ville du Grand-Saconnex

sommaire

adresses utiles 2

actualités communales 3 - 9

personnel communal 9

actualités communales 10-11

la mémoire 12

notre planète 13 - 14

avis divers 15

agenda 16

Couverture : L'école Place vue du ciel

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérengère Delfolie
Couverture : Jean-Jacques Steiner
Crédits photos : Michel Gönczy, Fotolia, imad, Optique solidaire
Impression : Imprimerie Genevoise SA
5'500 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution le 3 novembre 2014

adresses utiles

Mairie : administration, finances
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

Service technique
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale - tél. 0800 1218 18 - fax 022 929 70 77
Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement - tél. 022 929 70 70
Chemin Edouard-Sarasin 47

Gendarmerie - poste de Blandonnet
Tél. 022 427 62 10

Institution genevoise de maintien à domicile
Antenne de maintien à domicile (AMD)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 40
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante) Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Andreas Fuog, pasteur Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165
Abbé Alain-René Arbez, curé Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

Y'en a marre !

Brouette esseulée durant la période estivale

Depuis plus d'un an, le chantier mené par les Services industriels de Genève (SIG), visant à implanter le Chauffage à distance (CAD) au Grand-Saconnex, complique la vie des Saconnésiens. Le chantier crée de nombreuses perturbations, engendre des bouchons et tout cela dans une joyeuse désorganisation. Alors – passez nous l'expression - c'est un véritable coup de gueule que lancent les autorités communales : y'en a marre !!!

Nous comprenons la volonté des SIG de moderniser leur réseau de distribution de chaleur. Cependant, il faut bien admettre que pour le client final, l'introduction du CAD a peu d'effets concrets… voire n'en a aucun : les appartements et les maisons étaient chauffés avant le CAD et ils seront chauffés après. Ni mieux, ni moins bien. Le prix non plus ne va pas baisser… alors pour le client, aucune plus-value. En revanche, que de nuisances : voies de circulation fermées, feux de régulation interminables, machines de chantier sur les trottoirs, trous mal rebouchés, sans mentionner le bruit occasionné par les machines de chantier.

Le plus agaçant, c'est que les autorités communales ont le sentiment d'être «menées en bateau » quant aux délais. En effet, il y a un an, en août 2013, les SIG adressaient à la commune un planning des travaux sur lequel les travaux devaient être terminés pour le 29 août 2014. En outre, ce planning montrait que le chantier ne s'interrompait pas pendant l'été, période propice à faire progresser les travaux. Mais un an plus tard, quelle désillusion ! Les SIG envoient un nouveau planning à la commune sur lequel… le chantier s'arrête pendant 3 semaines. Trois précieuses semaines où les ouvriers posent pelle et pioche et partent en vacances. Les SIG et leurs mandataires sont incapables d'organiser un tournus et de faire en sorte que le chantier continue. C'est ce qui se passerait dans n'importe quel autre canton, où l'on ferait tout pour accélérer un tel chantier… mais pas à Genève ! Comble de l'ironie, l'entreprise fait semblant d'occuper un peu la rue, pour faire croire que la zone est en travaux (voir photo en haut à droite). Elle entrepose maladroitement une brouette et un tuyau d'arrosage sur le bitume, prenant au passage les autorités et les citoyens pour des imbéciles. Si vraiment l'entreprise est incapable de continuer le chantier, alors au minimum la rue aurait dû être rendue aux usagers pendant ces 3 semaines !

Malheureusement, les SIG ont le monopole en la matière et les protestations de la commune n'y font rien : en un an, les travaux auront pris plus de 2 mois de retard et on a l'impression de ne jamais en voir la fin. Aujourd'hui, les SIG nous assurent que le carrefour entre la rue Sonnex et le chemin du Pommier sera rendu à la circulation le 10 octobre. Mais nous avons déjà reçu tellement de promesses non tenues de la part des SIG que, comme Saint Thomas, nous le croirons quand nous le verrons.

Qu'est-ce que imad

L'Institution genevoise de Maintien à Domicile (imad), anciennement la Fondation des Services d'Aide et de Soins à Domicile (FSASD), est un établissement public autonome, faisant partie du réseau de soins institué par la loi cantonale sur le réseau de soins et le maintien à domicile.

La ville du Grand-Saconnex accueille une Antenne de Maintien à Domicile (AMD) sur son territoire ; les habitants peuvent profiter ainsi de prestations adaptées à leurs besoins.

Un accueil délivrant les informations à la clientèle et aux proches aidants se situe au 45-47 rue de Lausanne ou par téléphone 022 420 20 12.

Le but de imad est de favoriser le maintien à domicile en permettant de préserver au mieux l'autonomie des personnes tout en prodiguant des soins et de l'aide pratique.
Que vous soyez sujet à une maladie chronique ou aiguë, un handicap momentané ou durable, ou en perte d'autonomie, l'âge venant, ou encore proches aidants, les prestations de imad peuvent vous aider à rester chez vous en maintenant le niveau d'indépendance qui vous convient.

imad propose également des prestations destinées aux familles par le biais de consultations parents-enfants ou des prestations de soutien aux familles.

L'AMD du Grand-Saconnex est composée principalement d'une équipe de professionnels pluridisciplinaires de 26 collaborateurs, infirmières, assistantes en soins communautaires, aides-soignantes, ergothérapeutes et aides à domicile.

A qui sont destinées les prestations imad ?
A la population genevoise dont la santé exige des soins ou de l'aide, ou pour les proches aidants afin de les soutenir dans l'aide apportée, temporairement ou durablement. imad accompagne plus de 16'500 clients par an dans leur quotidien et délivre quelques 5'000 prestations par jour en moyenne.

Les prestations en détail :

Les soins à domicile :
Les prestations de soins sont prodiguées à domicile par des professionnels de la santé sur mandat médical. Que ce soit pour une injection, un pansement ou l'aide dans les actes de la vie quotidienne, imad vous proposera des prestations adaptées à votre situation. Sur simple appel, ces professionnels viendront réaliser une évaluation de votre situation afin de dispenser les soins nécessaires à votre domicile.

L'hospitalisation à domicile :
Cette prestation permet au patient d'écourter son séjour en milieu hospitalier tout en bénéficiant des soins appropriés, selon sa situation de santé. L'hospitalisation à domicile convient à toute personne, du nourrisson à l'adulte, du moment que son état de santé ne nécessite pas une surveillance constante (24h/24).

Les prestations d'ergothérapie
Ces prestations proposent une large palette de moyens et de traitements afin de permettre au client de préserver et/ou développer son indépendance et son autonomie dans son environnement habituel. L'ergothérapie intervient pour des personnes en rééducation suite à une maladie ou un accident, mais aussi pour des individus rencontrant des difficultés de perte d'autonomie, que ce soit à cause de déficiences ou d'incapacités. Dès lors, des solutions afin d'aménager le domicile permettent aux bénéficiaires de rester en toute sécurité à domicile.

Les prestations d'aide pratique
Parmi les aides envisagées, relevons particulièrement l'aide au ménage, ou encore la réalisation des courses.

Repos dans une unité d'accueil temporaire de répit (UATR)
Accompagnées par une équipe de soignants, les personnes en âge AVS peuvent séjourner en toute sécurité dans un espace adapté, pendant que les proches aidants se ressourcent, partent en vacances, ou en cas d'hospitalisation de ces derniers.

imad propose également un service de livraison de repas et conseil en diététique à domicile, ainsi qu'un service de sécurité à domicile.

Pour tout renseignement complémentaire ou demande de conseils en vue de l'obtention d'une prestation, vous pouvez contacter le Centre de maintien à domicile des Pâquis qui couvre la région du Grand-Saconnex.

Soutien aux familles
La prestation de soutien aux familles est destinée aux familles qui traversent une période difficile et font face à des problèmes tels que la maladie, un accident, un divorce, un deuil. Cette prestation cherche à entretenir et soutenir le fonctionnement de la famille dans une situation difficile.

Les consultations parents-enfants
Les consultations parents-enfants ont pour objectifs de réaliser une pesée gratuite des nouveau-nés, d'accéder à des conseils adaptés sur les premiers mois de la vie et d'échanger avec les autres parents.

Au Grand-Saconnex, la consultation parents-enfants a lieu tous les mardis après-midi de 13h30 à 15h30, à l'Antenne de Maintien à Domicile (AMD), rue Sonnex 3-5.

Centre de maintien à domicile Pâquis
Rue de Lausanne 45-47 - 1201 Genève
Tél. 022 420 20 12
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h
En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24/24 heures.
www.imad-ge.ch

Mobilité douce : la ville du Grand-Saconnex collabore avec imad

imad, à l'instar de la ville du Grand-Saconnex, développe depuis de nombreuses années déjà une politique de mobilité douce pour les nombreux déplacements de ses collaborateurs. Particulièrement au Grand-Saconnex, les collaborateurs se déplacent à pied, à vélo à assistance électrique, ils disposent de véhicules Mobility, utilisent les transports en commun et ont à leur disposition pour se rendre au domicile de leurs clients 4 véhicules hybrides et 5 véhicules 100% électriques.

Afin de rendre possible l'utilisation de véhicules électriques à ses collaborateurs, imad a approché la commune du Grand-Saconnex pour créer des places de parking équipées de bornes électriques. La ville du Grand-Saconnex, qui poursuit une politique active en matière de développement durable, a décidé de créer 7 places de parking pour véhicules électriques au 2e sous-sol du parking du Pommier. 5 places sont louées à imad et 2 places sont à disposition du public et permettent la recharge gratuite des véhicules électriques. A bon entendeur !

Mme Isabelle Giannatasio, responsable d'équipe au Grand-Saconnex, M. Olivier Perrier-Gros-Claude, Directeur CMD Pâquis, M. Bertrand Favre, Conseiller administratif et M. Jean-Marc Comte, Maire

Y voir clair...

Nos yeux, comment y voir plus clair ? Evaluer la santé de ses yeux et maintenir au mieux la qualité de sa vue.

Voilà le thème choisi pour la conférence annuelle proposée aux aînés des communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy. Les personnes ayant répondu présentes à l'invitation, se sont rendues à la salle communale des Délices le mardi 23 septembre 2014. Elles ont bénéficié d'une présentation du Dr Bijan Farpour et de M. Stéphane Mathieu, avant d'avoir l'occasion de poser leurs questions.

Après un bref mot de bienvenue des autorités politiques présentes, le Dr Farpour, ophtalmologue pratiquant au Grand-Saconnex, a pris la parole pour décrire l'œil et son fonctionnement, qu'il a savamment comparé à une caméra. Chaque partie de l'œil a été décortiquée, ce qui a permis à l'audience de comprendre le fonctionnement de la vue, et également de réaliser la complexité de cet organe.

Après la partie descriptive du sens de la vue, nos deux animateurs ont présenté les différents types de problèmes qui peuvent être rencontrés, que ce soit des défauts de vision ou des maladies, engendrant tous deux des handicaps visuels, corrigeables ou non.

Lorsqu'il s'agit de défaut de la vision, un bon opticien est parfaitement capable de répondre aux besoins du client. Par contre, lorsqu'il s'agit d'une maladie, un diagnostic médical doit être posé, ce qui implique une visite chez un spécialiste.

Les principaux défauts de la vision ont été énumérés et explicités. Il s'agit de la myopie, de l'hypermétropie, de l'astigmatisme et de la presbytie. M. Mathieu, opticien responsable de l'« Optique du Grand-Saconnex » a expliqué comment ces différents handicaps peuvent être corrigés, par le port de lunettes ou de lentilles ajustées.
Il est toutefois recommandé de faire contrôler sa vision régulièrement, afin de s'assurer que les corrections soient efficaces. En effet, la vision et ses défauts peuvent être évolutifs et nécessitent un suivi régulier.

Le Dr Farpour a ensuite repris la parole pour parler des maladies qui peuvent affecter les yeux : **la cataracte, le glaucome et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)**, ont été décrites en détails (symptômes et traitements possibles).

Toute personne atteinte de cataracte constate une baisse de sa vue avec une impression de brouillard ; de plus, la lumière vive semble plus éblouissante qu'à l'accoutumée. Cette maladie se soigne bien, mais nécessite une intervention chirurgicale.

Le glaucome est, quant à lui, plus difficile à identifier, car il n'y a pas vraiment de symptômes annonciateurs. Seul un dépistage fait préventivement peut éviter le développement de la maladie, qui, une fois déclarée, lèse le nerf optique et, de ce fait, réduit le champ visuel et diminue l'acuité visuelle.

La DMLA affecte le centre de la rétine. Cette maladie, première cause de malvoyance après 50 ans dans les pays développés, provoque un affaiblissement important des capacités visuelles, sans toutefois les anéantir. Pour l'heure, il n'existe aucun traitement qui permette de guérir cette maladie, mais il est possible de freiner, voire de stopper son évolution, d'où l'importance d'un dépistage précoce.

La partie officielle de cette conférence s'est terminée après un échange entre les intervenants et le public. Durant la partie informelle, M. Mathieu a mis à disposition des appareils optiques grossissants, qui ont permis aux plus curieux de constater par eux-mêmes certains effets/bénéfices que peuvent procurer de bons verres.

En espérant que ce moment a répondu aux attentes des aînés des communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy, nous remercions chaleureusement encore une fois les intervenants, qui ont, par leur présentation et leur disponibilité, rendu ce moment possible.

Un opticien engagé

Le magasin Optique du Grand-Saconnex, situé au numéro 20b du chemin Edouard-Sarasin, propose tous les services que l'on attend d'un opticien, mais il offre bien plus…

En effet, Stéphane Mathieu, propriétaire des lieux, est un opticien engagé. Après son apprentissage à Lausanne, il est parti 6 mois au Burkina Faso pour vivre une expérience dans le travail humanitaire avec l'ONG Nouvelle Planète. C'est lors de ce voyage que Stéphane Mathieu a réalisé l'importance du travail de coopération avec les pays en développement et s'est dit qu'un jour, il reviendrait pour apporter son soutien dans le domaine de l'optique.

De retour de voyage, il s'est mis au travail et a obtenu son diplôme d'opticien qui lui permet de faire les examens de la vue.

En 2006 et 2008, il s'est rendu au Maroc à travers 2 organisations afin de réaliser des lunettes pour des enfants et des adultes, mais il s'est rendu compte que pour aider véritablement, il faudrait former les gens sur place. Favoriser l'autonomie plutôt que d'aider et de créer une forme de dépendance.

En 2011, Optique solidaire est née. Deux autres opticiens, Gérard Louange et Stéphane Hinni, le soutiennent et deviennent membres du comité. D'autres personnes complètent l'équipe dont l'épouse de Stéphane Mathieu. Le but de l'association est de créer un partenariat fort avec une organisation locale burkinabé ; c'est la Fondation pour le Développement Communautaire qui a été choisie.

Cette Fondation avait fait un constat alarmant sur les maladies affectant les yeux des enfants dans les villages et les problèmes de vue qui n'étaient pas corrigés par le port des lunettes : les familles n'ont pas les moyens de s'en procurer.

Pour pallier ces problèmes, il a été décidé d'offrir d'une part des lunettes et d'autre part une formation d'opticien car, à l'heure actuelle, il n'existe pas de filière de formation en optique au Burkina Faso. Cela a été un gros travail que d'acheminer du matériel par bateau afin de créer un atelier d'opticien et une salle d'examen de la vue. En 2012, la première campagne de formation et de fabrication de lunettes pour les enfants a démarré à 30 km au sud de Ouagadougou, un département dont le chef-lieu est Saponé. Les enfants qui vont dans les écoles de brousse sont une catégorie fragile.

Quatre personnes participent au projet de manière locale : 3 personnes ont été sont formées à la fabrication de lunettes et une infirmière en ophtalmologie effectue les examens de la vue et prodigue les soins. Actuellement, Stéphane Mathieu se rend 2 fois par année sur place, afin de continuer le travail de formation.

A ce jour, plus de 5'000 enfants ont été dépistés, 150 enfants ont été soignés et sont suivis, 100 paires de lunettes ont été réalisées.

A terme, Optique solidaire vise l'autonomie de cette structure, mais l'un des problèmes majeurs reste le financement. Pour le moment, l'association se charge de récolter des fonds auprès de fondations, du canton ou des communes. En 2013, la ville du Grand-Saconnex s'est d'ailleurs engagée à subventionner l'association durant 3 ans à hauteur de CHF 10'000.- par an. Toutefois pour pérenniser le centre optique, il serait intéressant de trouver un autre moyen pour assurer son fonctionnement, notamment en générant des fonds au niveau local. Cela vient d'être débuté en proposant des lunettes correctrices aux adultes à des prix proportionnels à leur pouvoir d'achat.

Si vous souhaitez aider Optique solidaire dans sa démarche, n'hésitez pas à contacter Stéphane Mathieu pour plus de renseignements. Si vous avez des lunettes dont vous ne vous servez plus et qui sont en bon état, déposez-les au magasin d'optique. Elles bénéficieront d'une deuxième vie au profit d'une personne qui n'a pas les moyens de s'en procurer.

Optique solidaire – chemin Edouard-Sarasin 20b - tél. 022 798 39 63 - optique.solidaire@bluewin.ch

Rencontre avec Jean Troillet

Une soirée, deux films et une rencontre avec Jean Troillet, célèbre alpiniste suisse.

Fin septembre 2011, au moment de gravir son onzième 8'000 mètres, Jean Troillet est victime de vertiges qui l'empêchent de poursuivre sa route en direction de l'Annapurna : il s'agissait d'une attaque cérébrale. C'est cette aventure pas comme les autres que vous découvrirez dans «Vertiges à l'Annapurna ». Une année et demie après cette épreuve, Jean Troillet repart en expédition à l'île Bylot. Il vous fera partager ce périple grâce au documentaire «Neiges horizontales».

Venez partager un moment d'exception avec Jean Troillet.

Jeudi 30 octobre 2014 à 20h
Films et conférence
Jean Troillet - Vertiges à l'Annapurna et Neiges horizontales
Salle communale des Délices
Entrée libre - buvette

Marché des créateurs

Durant quatre jours, les créateurs d'ici et d'ailleurs dévoileront leurs talents dans le magnifique cadre de la Ferme Sarasin.

La diversité des créations, déclinées dans des univers tels que le bois, le métal, le textile, la laine, le cuir, le papier, le verre et la pierre, vous permettra de découvrir toutes ces matières façonnées par les mains et l'imaginaire des artistes.

Les créateurs vous réservent de belles surprises, que vous pourrez admirer, acquérir ou offrir, au gré de vos envies.

Nous espérons vous voir nombreux et nous réjouissons de vous accueillir à cette occasion.

du jeudi 6 au dimanche 9 novembre 2014
Marché des créateurs
Vernissage le mercredi 5 novembre de 18h à 20h,
partie officielle à 18h30
Ferme Sarasin, salle de Saconnay - entrée libre

Vivre au Grand-Saconnex, le film

En 2005, la commune du Grand-Saconnex avait mandaté M. Mirto Tanner pour la réalisation du film « L'aube d'une ville », film qui racontait l'histoire et la vie quotidienne du Grand-Saconnex.

Depuis 2010, le Grand-Saconnex compte plus de 10'000 habitants et est donc devenu ... une ville. En 2014, il était donc temps de réaliser un film qui représente la commune d'aujourd'hui.

M. Brian Haugen, réalisateur, a filmé notre commune durant une année : scènes de vie ordinaire, manifestations communales, vie sportive et culturelle, etc. Il a su montrer un visage actuel du Grand-Saconnex.

Ce film « Vivre au Grand-Saconnex » sera disponible à la vente à la réception de la Mairie, dès le lundi 13 octobre 2014, au prix de CHF 7.50. Il sera diffusé lors de certaines manifestations (promotions civiques, vœux à la population, etc.). Un extrait est disponible sur **www.grand-saconnex.ch**

personnel communal

Engagement de trois apprentis

M. Daniel Sequeira, M. Sébastien Bernard et M. Stiven Erazo Pacheco

Le 25 août 2014, MM. Stiven Erazo Pacheco et Sébastien Bernard ont débuté leur première année d'apprentissage en qualité d' agent d'exploitation au service des bâtiments. M. Daniel Sequeira Duarte a également débuté sa première année d'apprentissage en qualité d'horticulteur-floriculteur au service des Parcs.

Le Conseil administratif leur souhaite la bienvenue et une fructueuse formation au sein de l'équipe de la ville du Grand-Saconnex.

Engagement au secrétariat général

Le 18 août 2014, Mme Jacqueline Chavannes a été engagée à 80% en tant qu'assistante RH au sein du Secrétariat général.

Le Conseil administratif lui souhaite la bienvenue.

Les sociétés communales s'illustrent

La ville du Grand-Saconnex compte 18 sociétés communales sportives. En tout temps, nous publions les titres nationaux obtenus. Dans le GSI du mois de septembre, le BC Swing était d'ailleurs à l'honneur. Depuis deux ans, dans le GSI du mois d'octobre, nous proposons aux sociétés communales sportives de nous communiquer leurs résultats ou titres obtenus. Nous félicitons tous les sportifs pour leurs exploits, les parents et les bénévoles qui les accompagnent tout au long de l'année et qui font en sorte que tout soit possible. Bravo !

Football club Grand-Saconnex

Une page se tourne pour le FC Grand-Saconnex: le dimanche 1er juin 2014, la première équipe assurait l'essentiel en remportant son match de barrage pour une éventuelle promotion en 2ème ligue. Après une semaine d'attente, la bonne nouvelle tomba. Notre équipe était promue en 2ème ligue pour la saison 2014-2015. Le FC Grand-Saconnex ne pouvait que féliciter ses joueurs, qui, sous l'impulsion de leur entraîneur M. Eugenio Rendeiro, atteignaient un objectif important.

1ère équipe du FCGS

Fort de cette promotion, le FCGS poursuivait sur sa lancée en convoquant une assemblée générale extraordinaire, dans le but d'élire un nouveau président. Cela fut chose faite le 17 juin 2014, avec l'élection de M. Philippe Telley.

Cette élection a permis au FCGS d'avoir un comité dynamique, enthousiaste et motivé. Son but est de redorer le blason du club, en lui rendant la place qu'il mérite dans le milieu footballistique genevois. Il veut également en faire un club familial.

Après avoir repris un projet ambitieux tant du côté administratif que sportif, le club a pris la peine de rajeunir sa buvette, la rendant plus attrayante et chaleureuse. Une nouvelle gérance a également été mise en place, proposant des mets cuisinés, mais également des pizzas et de la petite restauration. Aline vous attend et vous accueillera avec plaisir et sourire.

Le premier pas a été franchi avec succès, vu que le lundi 25 août, jour de rentrée scolaire et de reprise des entraînements, le club voyait ses équipes se compléter à une vitesse impressionnante, démontrant si nécessaire, que l'attrait pour le football est à nouveau en vigueur au Grand-Saconnex. Ce qui n'est pas pour déplaire au nouveau comité.

D'autre part, la première équipe a répondu présente lors de son premier match de la nouvelle saison, en allant arracher un match nul malheureux sur le terrain d'Etoile Carouge. Une égalisation des Carougeois à la dernière minute du temps additionnel, priva notre équipe d'une victoire qui lui était promise.

Le comité se réjouit de voir les Saconnésiennes et Saconnésiens venir encourager tant les juniors du club que les joueurs des premières équipes du club. Et qui sait, peut-être nous retrouverons-nous pour boire le verre de l'amitié.

Sportives salutations.

Le Président
Philippe Telley

Centre de Karaté et Arts Martiaux

En octobre 2013, le club a obtenu 18 médailles au championnat genevois dont 3 titres de champion genevois 2013.

En avril 2014, le club a obtenu 40 médailles lors du tournoi de Collonges-Bellerive, dont 10 médailles d'or. Le club se classe 1er sur les 11 clubs (genevois, romands et savoyards) ayant participé à cette compétition.

En mai 2014, le club a obtenu 43 médailles lors du tournoi d'Onex, dont 8 médailles d'or et le club se classe aussi 1er sur les 8 clubs (genevois et romands) ayant participé à cette compétition.

Le club a envoyé environ 40 de ses élèves lors de chacun de ces tournois. Ci-dessous, la grilles des résultats :

Medailles d'or saisons 2013-2014 Centre de Karaté et Arts Martiaux Grand-Saconnex

Championnat Genevois dimanche 10 novembre 2013 – Meyrin

Noms	Prénoms	Catégories - âges – ceintures	Rangs
Assa	Mahdi	Kata - Kata Espoirs -12 ans	1er
Habonimana	John	Kata - Kata Espoirs -18 / +18 ans	1er
Butt	Zeinab	Kata - Kata Espoirs -14 ans	1ère

Rang du Centre de karaté et Arts Martiaux : 4ème genevois

Coupe de Collonge-Bellerive 13 avril 2014 – Collonge-Bellerive

Noms	Prénoms	Catégories - âges – ceintures	Rangs
Assa	Mahdi	Kata - équipes U12	1er
Assa	Moncef	Kata - équipe U14-U16	1er
Cuni	Getoar	Kata - U16 espoirs	1er
Di Lauro	Alexandre	Kata - équipes U12	1er
Di Lauro	Alexandre	Kumite - U12 garçons -40 kg	1er
Hamdi	Ilyès	Kata - U8 jaunes oranges	1er
Hamdi	Ilyès	Kumite - U8 - 25 kg	1er
Martin Perez	Carlos	Kata - U12 oranges	1er
Martin Perez	Carlos	Kata - équipes U12	1er
Muller	Ilias	Kata - U12 jaunes	1er
Batista	Gabriela	Kata - U14 jaunes et oranges	1ère
Butt	Safaa	Kata - équipe U14-U16	1ère
Butt	Zeinab	Kata - U14 vertes	1ère
Butt	Zeinab	Kata - équipe U14-U16	1ère

Rang du Centre de karaté et Arts Martiaux : 1er genevois

Coupe d'Onex 18 mai 2014 – Onex

Noms	Prénoms	Catégories - âges – ceintures	Rangs
Assa	Mahdi	Kumite - U12 -35kg	1er
Chu	Cong Minh	Kata - U12 Jaunes & jaunes-oranges	1er
Dzanic	Amar	Kata - EQUIPE	1er
Hamdi	Ilyès	Kata - U8	1er
Hamdi	Wail	Kumite - U10 +30kg	1er
Martin perez	Carlos	Kata - U12 Oranges & vertes	1er
Salah	Hakim	Kata - U10 Jaunes-oranges et oranges	1er
Suljic	Benjamin	Kata - EQUIPE	1er
Suljic	Emina	Kata - EQUIPE	1er
Suljic	Benjamin	Kata - U14 Espoirs	1er

Rang du Centre de karaté et Arts Martiaux : 1er genevois

Sissi au Grand-Saconnex

Le vendredi 9 septembre 1898, Elizabeth Amélie Caroline de Wittelsbach, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, épouse de François-Joseph Ier, arrive à Genève à 13h. Elle avait embarqué à 8h. au port de Territet où elle se trouvait en villégiature pour soigner son spleen. Elle avait voyagé à bord du bateau « Genève » (Ce vapeur de 150 cv était alors le plus récent de la flotte de la CGN et avait été mis en service en 1896. Il est maintenant amarré de façon permanente au quai Gustave Ador).

Elle se rend directement à Pregny pour rendre visite à son amie, la baronne Julie Caroline de Rothschild qui y réside en son somptueux château, propriété achetée acheté par son mari en 1856 et totalement remaniée, toujours propriété de la famille. Ces deux nobles dames s'étaient liées à Vienne lorsqu'elles étaient jeunes filles. Les Rothschild avaient quitté Naple, où le baron Adolphe gérait la banque familiale, en 1858, lors de la révolution pour l'indépendance de l'Italie menée par les chemises rouges de Garibaldi.

La ferme de Ferdinand Maximilien Kirch au Grand-Saconnex.

Dans l'après-midi, Sissi, surnom que lui avait donné sa mère, se trouvant à la campagne, exprime le désir de boire du lait, mais « frais de la vache », comme elle le faisait lors de son enfance en Bavière. La baronne l'escorte donc jusqu'à la ferme la plus proche, celle du domaine que son intendant, Ferdinand Maximilien Kirch, avait récemment acquise (1891) au Grand-Saconnex voisin. Là, elle se régala selon son intention. Cette ferme est actuellement gérée par M. Daniel Tissot, le dernier agriculteur du Grand-Saconnex, et fait partie du domaine de la SI Grand-Champ Lac. Elle se trouve entre le chemin des Manons et le chemin des Crêts de Pregny.

Dans la suite de leur conversation, la baronne lui proposa , pour retourner sur la Riviera vaudoise où elle séjournait sous le nom de comtesse de Hoennembs, d'utiliser son yacht récemment mis à l'eau, le « Gitana II », le plus rapide du Léman avec ses 48 km/h. Le précédent, le « Gitana » s'était fait dépasser par un autre bateau, le « Sévilliana » ! A noter que ce superbe engin ne pouvait mouiller dans le port de Pregny, pas assez profond, alors elle fit construire dans le village voisin de Bellevue un port spécialement dévolu à son bijou, le Port Gitana.

L'assassinat de Sissi sur le quai du Mont-Blanc.

Malheureusement, l'impératrice déclina cette offre et voulut s'en retourner sur la Riviera vaudoise, le lendemain, avec la course régulière de 13h40 du « Genève ». Elle revint donc en ville loger à son hôtel, le « Beau Rivage ». Ce jour-là, à 13h35, Luigi Luccheni l'attendait sur le quai du Mont-Blanc avec son poignard triangulaire pour l'assassiner.

Une électricité verte

Depuis deux ans déjà, Le Grand-Saconnex est passée au vert ! En effet, tous les bâtiments communaux et l'éclairage public sont alimentés avec du courant Vitale Vert. Le courant Vert est exclusivement d'origine suisse, il provient de l'énergie solaire et hydraulique écologique (plus d'information sur www.sig-ge.ch).

Ci-dessous, vous pouvez observez la consommation totale du Grand-Saconnex, habitants, entreprises et bâtiments communaux.

Pensez à changer votre abonnement pour soutenir le développement de projets énergétique écologiques et contribuer ainsi à faire de notre commune, une commune propre.

Consommation de la commune du Grand-Saconnex en 2013

Consommation en eau

En 2013 les habitants et entreprises de la commune ont consommé 1'226'828 m³.
Cette consommation représente 2.54% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises.

Consommation en gaz

En 2013 les habitants et entreprises de la commune ont consommé 61'191'160 kWh.
Cette consommation représente 2.08% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises.

Consommation en électricité

En 2013 les habitants et entreprises de la commune ont consommé 67'634'997 kWh.
Cette consommation représente 2.43% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises et est répartie comme suit :

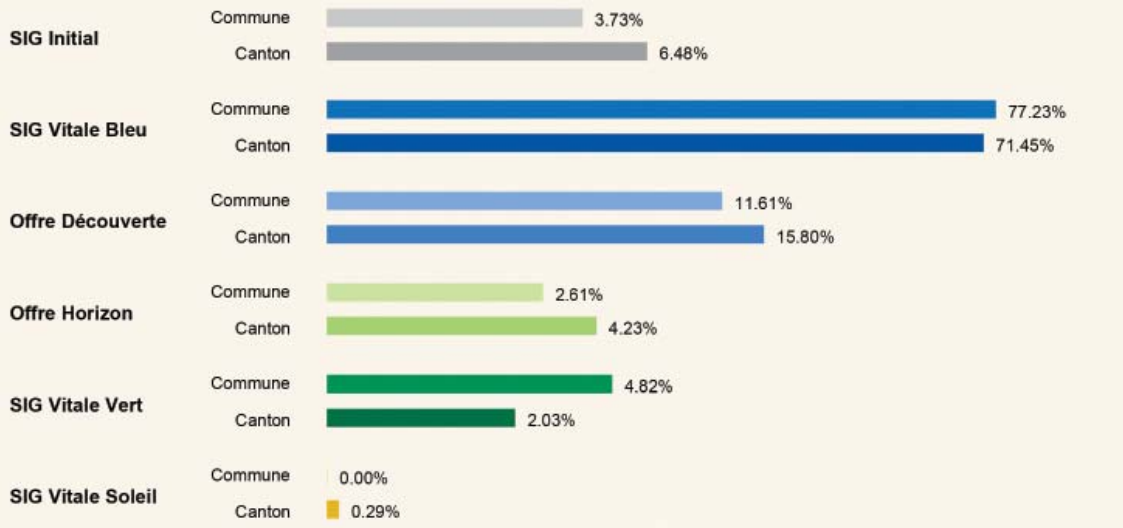

Répartition de la consommation électrique des bâtiments communaux et de l'éclairage public

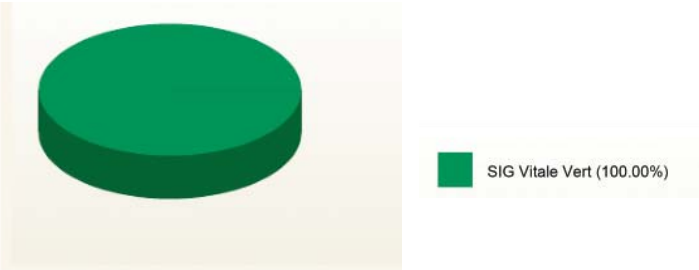

Une nouvelle lumière...

Souvenez-vous, en 2013, la ville du Grand-Saconnex et le Programme éco21 des Services Industriels de Genève (SIG) ont effectué une campagne conjointe nommée « Grand-Saconnex Village, Une nouvelle lumière », visant à promouvoir et à faciliter concrètement les économies d'énergie au sein des ménages saconnésiens.

Cette opération avait alors rencontré un franc succès avec 591 logements visités, soit 95 % des appartements visés. Le résultat : une baisse moyenne de la consommation électrique de plus de 16 %.

En février 2014, six villes genevoises (Carouge, Le Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex & Vernier) ont signé une convention cadre avec les SIG pour 2014-2015. Un seul objectif : s'unir pour être plus efficace et réduire les coûts induits en visitant 5'400 logements en moins de deux ans, Ce qui permettra de réaliser une économie d'électricité de 2 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de plus de 800 ménages.

En quoi consiste cette opération ?
Elle consiste, dans un premier temps, à effectuer un **bilan énergétique et à sensibiliser les usagers aux éco-gestes.** Dans un deuxième temps, un conseiller énergie remplacera gratuitement* une gamme de produits énergivores (ampoules à incandescence, lampadaires halogènes) par des produits plus efficients (ampoules économiques, luminaires fluo-compacts). Il installera des multiprises avec interrupteurs et des bouilloires électriques, remettra des bons de réduction pour l'achat de réfrigérateurs beaucoup moins gourmands. Dès cette année, un volet chauffage et autres installations techniques est venu compléter les interventions ; notamment au travers de quelques explications sur le réglage des vannes de chauffage, la pose de réducteurs de débit d'eau sur les robinetteries et l'application de joints d'étanchéité aux fenêtres.

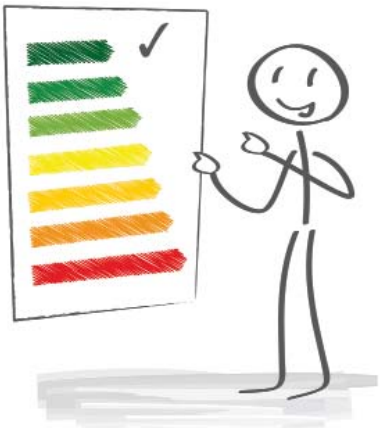

Ces opérations consistent à faire bénéficier de ces mesures les locataires des logements sociaux, les familles à revenus modestes et, le cas échéant, les habitants de bâtiments peu efficients en termes d'économie d'énergie. Pendant toute la durée de l'opération, des Saconnésiens sans activité professionnelle seront employés.

A la fin d'une formation spécifique, ceux-ci sont habilités à intervenir auprès des locataires concernés pour effectuer un bilan énergétique, dispenser des conseils et poser du matériel économe. A la fin de cette période, les SIG et l'OFPC leur remettent un « Certificat de reconnaissance d'aptitude professionnelle ». L'objectif de ce document est de leur faciliter l'accès au marché du travail.

Cette année l'opération « Grand-Saconnex 2014, Une nouvelle lumière » aura lieu pendant tout le mois de novembre.

Les logements concernés par cette campagne sont situés dans les immeubles suivants :

- **chemin Auguste-Vilbert, 7, 9, 9A, 9B, 9C, 9D et 9E**
- **route de Colovrex 14**
- **chemin Auguste-Vilbert 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58 et 60 (ensemble Morillon parc)**
- **rue Jo-Siffert 10, 12, 14, 16 et 18**
- **L'Ancienne-Route 20, 20A, 20B, 20C et 20D**
- **chemin du Pommier 8 et 10**
- **rue Sonnex 15, 17 et 17bis**
- **rue Gardiol 4, 6 et 6bis**
- **route de Colovrex 39, 41-43, 45, 47 et 49.**

Les locataires concernés seront préalablement avisés au moyen de courriers, flyers et avis affichés dans les allées des immeubles concernés. Les conseillers seront présents au pied de ces immeubles les jeudi 6 et vendredi 7 novembre 2014, de 15h à 19h30, afin de pouvoir fixer des rendez-vous avec les locataires.

Pour vous assurer un rendez-vous à votre meilleure convenance et si vous habitez l'un des immeubles concernés, appelez au 079 176 94 59 dès le lundi 3 novembre !

Nous vous remercions par avance de leur réserver un bon accueil !

**Financé par SIG/éco21, Le Grand-Saconnex et l'OCEN*

37e course de l'escalade

Dans le cadre de la politique d'encouragement au sport, les autorités reconduisent leur action en faveur des jeunes Saconnésiens !

L'inscription, ainsi qu'un t-shirt aux couleurs communales, seront offerts à tous les enfants de 6 à 15 ans habitant le Grand-Saconnex qui participeront à la 37e Course de l'Escalade du 5 et 6 décembre 2014.

Les parents supporters ont également la possibilité de commander un t-shirt spécial au prix de CHF 25.-.

Inscriptions : sur le site internet www.escalade.ch. Il vous suffit ensuite de passer à la Mairie aux heures d'ouverture **avant le vendredi 7 novembre 2014** à 15h. Sur présentation du récépissé, l'inscription vous sera remboursée et le t-shirt commandé.

Entraînements : depuis 12 ans, les Foulées Athlétiques Saconnésiennes (FAS) vous proposent d'entraîner vos enfants âgés entre 5 et 15 ans pour les préparer à la course de l'Escalade. Ces entraînements auront lieu les samedis 8, 15, 22 et 29 novembre 2014 au stade du Blanché (route de Colovrex 58) de 10h à 11h.

Pour tout renseignement concernant les entraînements : M. William Burri, Président de l'association les Foulées Athlétiques Saconnésiennes, tél. 079 308 33 06.

Un parapluie très... saconnésien !

Ce parapluie pliant automatique, à l'effigie de la commune, est disponible à la vente à la Mairie au prix de CHF 15.-.

Bassin de natation

Changement d'horaire :
Le bassin de natation du Grand-Saconnex, situé à L'Ancienne-Route 51, est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h à 21h, le mercredi de 16h15 à 18h et le samedi de 14h à 17h.

agenda octobre 2014

samedi 4 octobre

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs SAM Basket Massagno
Salle du Pommier à 17h30
Organisation : Les Lions de Genève - www.lionsdegeneve.ch

dimanche 5 octobre

Une heure de musique avec les romantiques Schubert, Mendelssohn, Brahms
Chappelle des Crêts à 17h - entrée libre et apéritif à la sortie
Organisation : Paroisse protestante

samedi 11 octobre

Module Santé & Sport - ateliers interactifs pour enfants et parents
Inscription tandem parent-enfant (dès 8 ans) CHF 10.- sur www.espritsport.com
Ecole La Tour de 8h30 à 14h - *organisation : association ESPRITSPORT - www.espritsport.com*

samedi 11 octobre

Soirée lecture et musique : Doris Ittig (comédienne) lit des textes des auteurs romands (Francine Collet, André Ourednik, Valentine Sergo et Olivier Sillig)
Foyer de la Ferme Sarasin à 20h
Organisation : association Ptolémée et les Editions Encre Fraîche

samedi 11 octobre

Fête annuelle des Verts « de contacts » de 18h30 à 19h30 discussion avec Robert Cramer, Conseiller aux Etats, autour de : Pourquoi les verts s'opposent à l'initiative Ecopop ? De 20h à 21h30 : repas «tapas», dès 22h : concert et DJ
Salle communale des Délices
Organisation : Les Verts du Grand-Saconnex

lundi 13 octobre

Conseil municipal - salle communale des Délices à 20h

jeudi 30 octobre

Films et conférence de Jean Troillet - Vertiges à l'Annapurna et Neiges horizontales
Salle communale des Délices à 20h - entrée libre - buvette
Organisation : administration communale

samedi 1er novembre

Petit déjeuner automnal et matinée tresse (matinée tresse inscription obligatoire CHF 5.-/enfant, dès 7 ans)
Ferme Sarasin de 8h à 13h - *organisation : association des Amis du Four à Pain - www.fourapain.ch*

samedi 1er novembre

Salon des Petits Editeurs - un salon du livre avec 14 maisons d'éditions romandes et une trentaine d'auteurs - autour de débats et de lectures par les auteurs.
Salle communale des Délices de 10h à 18h, boissons et petite restauration
Organisation : association Ptolémée et les Editions Encre Fraîche

samedi 1er novembre

Course de caisses à savon - en cas de pluie, reportée au samedi 8 novembre - renseignements tél. 022 798 06 72
La Voie-du-Coin - essais à 11h30 - course à 13h30 - buvette et petite restauration dès 11h30
Organisation : Les Amis de la roue libre et le Centre de loisirs et de rencontres - www.clgrandsac.ch